

MASTER 2 INFORMATIQUE - ORGANISATION ET PROTECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION EN ENTREPRISE (OPSIE) - FC

· MASTER 2 INFORMATIQUE - ORGANISATION ET PROTECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION EN ENTREPRISE (OPSIE) - FC

Le parcours Organisation et Protection des Systèmes d'Information en Entreprise (OPSIE) est labélisé par L'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information). Cette formation vise à consolider les compétences d'informaticien généraliste

Présentation

Le parcours Organisation et Protection des Systèmes d'Information en Entreprise (OPSIE) est labélisé par L'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information). Cette formation vise à consolider les compétences d'informaticien généraliste (niveau ingénieur) avec une aptitude à sécuriser les solutions mises en place d'une façon : (1) opérationnelle, grâce aux enseignements en sécurité informatique, audit informatique, qualité des systèmes d'information (normes ISO dans les domaines étudiés) ; (2) préventive, à travers les enseignements en analyse des risques, plan de reprise d'activité, protections juridiques, organisation et modélisation des systèmes d'information. L'accent est mis également sur la capacité d'assurer la gestion de projets informatiques de développement, de sécurisation, d'analyse et de conception de système d'information.

Le parcours OPSIE. Accueille les étudiants en formation continue qui souhaitent évoluer professionnellement et se spécialiser dans le domaine de la sécurité informatique.

Il est possible pour les étudiants ayant des contraintes particulières de suivre la formation en 2 ans. Un contrat pédagogique passé avec l'étudiant stipulera, dès le départ, la répartition des UE sur les 2 années.

Spécificités

Stage obligatoire Durée : 5 mois minimum Date de début : à partir d'avril

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Porte des Alpes (PDA)

Durée de la formation

500

Responsable(s) de la formation

[Nouria HARBI](#)

Contact secrétariat

[Ingrid HEIDELBERG](#)
Tél. : 04.78.77.23.76

Coût de la formation

Droits d'inscription 2019 /2020 en Master 243 euros + [Contribution Vie Étudiante et de Campus \(CVEC\)](#) 91 euros.

Candidature

Modalités de candidature

Consulter la rubrique Admission de [M1 Informatique](#)

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

Les compétences visées par le parcours OPSIE sont de :

1. Maîtriser les techniques de sécurisation des applications, des données (cryptographie...), des infrastructures, y compris dans le domaine de la mobilité ;
2. Savoir concevoir, modéliser et organiser des systèmes d'information ;
3. Connaître les principes de la protection juridique des systèmes informatiques; RGPD
4. Maîtriser les techniques d'audits informatiques et d'audits sécurité ;
5. Savoir évaluer et gérer les risques ;
6. Mettre en place le plan de secours (plan de reprise d'activité) ;
7. Maîtriser les normes qualité d'un système d'information ;
8. Mettre en pratique les méthodes de gestion de projets (agile...).

Connaissances à acquérir

Le parcours OPSIE permet d'acquérir des connaissances dans :

- La sécurité informatique au niveau des infrastructures, des applications, des données (cryptographie..) et dans le domaine de la mobilité.
- L'organisation des systèmes d'information : urbanisation, méthodes de conception et modélisation...
- La protection juridique des systèmes informatiques ; les contrats informatiques.
- L'audit informatique et l'audit sécurité.
- La gestion des risques ; le plan de reprise d'activité ; les normes qualité d'un système d'information.
- La gestion de projets.
- 2 certifications sont proposées :
 - - L'ITIL (Information Technology Infrastructure Library) : un ensemble d'ouvrages recensant les bonnes pratiques du management du système d'information.
 - - CISCO (Cisco Certified Network Associate - CCNA) : les 4 premiers modules du programme CCNA.

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

Le parcours OPSIE donne accès aux métiers suivants : conseil et audit informatique, responsable sécurité des systèmes informatiques, administrateur réseaux et bases de données, organisateur, concepteur d'applications, responsable informatique, concepteur et évaluateur des systèmes d'information à partir d'une triple approche informatique, juridique et gestion.